



## CR de la réunion du CdQ du Plateau du 2 février 2017

Etaient présents : AM leseney, Claire Moyse Faurie, Guy Soubrillard, Cyrille Rollin, Sophie Guillemain, Marie Félicité Ebokéa, Alain Veillard, Michel Dixmier, Guy de Winter, Jean-Pierre Dorchène, Rosa Grosso, Guy Valette, Frank Bombled, Benoît Crespin, Jean Baptiste Lefevre, Françoise Moret et Gilles Allais.

Excusés : Marie Anne Roume, Joelle Jamois, Geneviève Remones

---

### ordre du jour :

\_\_\_ Création du Collectif "cœur de plateau" ses actions et notre place dans ce collectif (ci joint les différents documents envoyés au nom du collectif.)

\_\_\_ Point sur les actions du Collectif couverture RER.

\_\_\_ Prochaines dates de réunions sur le budget.

\_\_\_ La propreté des rues du quartier.

\_\_\_ La fête du quartier, date et programme.

\_\_\_ Réunion publique en Mars?

divers

\* L'avenue Pasteur ( futures constructions et état de la rue)

\* Installation de "boites à livres"

- problème de nuisance sonore Le lieutade (Mr Pic)

---

Président de séance : Gilles Allais, Secrétaire de séance : AM Leseney

- Janine Oxley étant absente à réunion publique de décembre demande à renouveler sa participation au CdQ, nous l'acceptons.

### **Point 1** : collectif coeur de plateau

Françoise fait un rappel des faits (texte joint) et explique le besoin de rapporter l'action des référents (et de donner les éléments de compréhension) devant le conseil afin de demander quitus pour les actions menées en son nom.

Un tour de table s'engage :

Anne-Marie : salue le travail réalisé en commun, explique le rôle du CdQ dans la création du collectif et la concertation sur les textes envoyés à la Métropole et la lettre à Mme la Maire. Elle regrette que des a priori violents de certains des acteurs ait gêné le travail, le rendant parfois pénible... In fine un consensus sur les textes est intervenu et la pétition a été finalisée en commun. Elle espère plus de sérénité à l'avenir. Elle regrette le concept de l'urgence absolue ...

Claire constate de plus en plus d'embouteillage rue Blanqui, signe selon elle de la densification en cours. Les problèmes de circulation le matin ont effectivement empiré à cause des travaux de l'avenue P.V. Couturier, mais ils ne datent pas d'hier! Coups de klaxon et gaz d'échappement sont le lot quotidien des riverains, surtout depuis ces 4 dernières années.

*Compte tenu des travaux de l'avenue PVC, il serait peut être judicieux de faire une déviation aux heures de pointe....*

Guy S.

"J'insiste sur l'urgence de l'action, sur l'importance d'une attitude déterminée et

préventive qui prend en compte qu'une réelle co-construction avec la municipalité est utopique, (ou elle risque de l'être seulement à la marge), avec une telle divergence initiale entre le collectif et le cadre actuel du PLU qui autorise UA2 et donc 25 m au moins, et des délais si démentiels qu'ils interdisent une concertation réelle, large et éclairée. On peut donc légitimement craindre un projet avec 10000 M2 de construit, voire beaucoup plus, sans vision, sans sens ni légitimité citoyenne locale, voire métropolitaine. Même si le projet retenu et proposé par des promoteurs talentueux est majestueusement attractif, vert, et séduisant en images de synthèse, il restera le plus probablement un projet inepte dans le contexte emblématique de ce terrain. Nous sommes pour un projet programmé dans le calme et tourné vers l'innovation, le lien et l'utilité sociales et l'environnement, mais aujourd'hui en colère face à cette procédure à marche forcée. Communiquer à la presse autour de nos enjeux vite et beaucoup est en particulier indispensable"

Cyrille regrette que la mairie n'ait pas consulté la population au moment du dépôt de dossier à la métropole (juillet). Il pense qu'il y a nécessité de plus de résidences étudiantes. La réserve foncière s'est constituée au cours des 40 dernières années. Il rappelle que la ville est propriétaire des terrains, elle a les mains libres. In fine c'est la mairie qui décidera, y compris éventuellement du moins dense, avec du service public, en récupérant moins financièrement.

Sophie salue la forte mobilisation des habitants, la nécessité de faire en sorte que la municipalité fasse sienne nos préconisations mais qu'elle nous a donné matière à être inquiet en participant à un appel à projet sans restriction avec Le PLU applicable, sans concertation préalable, sans transmission de la convention signée avec la MGP avec à la clef la difficulté d'en sortir si le projet ne répond pas aux attentes « .

Alain : plus il y a d'espace vert, mieux ça vaut et demande des bâtiments pas trop hauts

Michel souligne que l'enjeu est énorme et que la ville ne possède pas encore toute la parcelle (82%). En particulier une femme très âgée est encore là, il sera difficile de la déplacer et de lui trouver une solution satisfaisante. Il insiste sur l'urgence absolue.... si on avance pas on est mort ! Il souligne le travail créatif du collectif.

La pétition a été lancée très rapidement le lundi 30 et les riverains ont récolté environ 500 signatures

Guy de W. : souligne que le travail fait par les acteurs du Plateau a été exemplaire ; La mairie, vendeur du terrain devrait être maître des délais

Jean Pierre : il souligne d'abord que ce projet nous a rassemblés. Il faut réfléchir sur de quoi a-t-on besoin à Gentilly ? De logements sociaux ? De logements étudiants ?

Rosa : espaces verts plutôt que constructions. Nécessité d'étudier plus avant les besoins.

Guy V. : salue la mobilisation, le CdQ a été mis devant le fait accompli en décembre, la mairie aurait dû concerter avant.

Benoît :

« Pour ma part, il y a un point qu'il me paraît important de retranscrire : le méthode et la vision que la ville souhaite porter dans l'implication des habitants sur des projets aussi importants et lourds. Il est malheureux qu'une candidature déposée en juillet ait fait l'objet d'une information aussi tardive et qu'une information plus particulière des riverains (au sens large) n'ait pas été menée dès le dépôt de candidature.

Malheureusement, le déroulement des faits ne pouvait conduire qu'à de la frustration et de

la colère »

Jean Baptiste : rôle de modérateur dans le collectif : il y a différents point de vue et il est difficile de travailler avec autant de personnes différentes. Les avis sont en particulier différents selon que l'on est plus ou moins éloigné de l'îlot. C'est surtout sur la méthode qu'on voit les divergences. Il pose la question du rôle du CdQ : le CdQ doit-il être dans un rôle de coordination avec les différentes associations et les citoyens ? Accepter de représenter un collectif dans toute la diversité.

Françoise : il ne faut pas avoir un esprit si négatif. Actuellement ce pâté de maison est indigne. Il faut donc un projet qui fasse la part aux besoins. Ce lieu intéresse aussi des professionnels, les riverains c'est en face de chez eux ... Elle souligne l'importance de valoriser la sortie du RER. Si on avait un projet sympa ce serait bien.

Marie Félicité : on aura un temps de concertation. Elle indique qu'au global celle concernant la ZAC Marquigny a été plutôt réussie.

Gilles : regrette le déficit de concertation et qu'on n'ait pas été réunis plus tôt. Il est urgent que la mairie réponde. Il propose d'aller vers une co-construction du projet et une co-décision. Le collectif doit-il faire partie du jury ? C'est à discuter La concertation doit être préparée (méthode et calendrier). Il faut une réunion avec la mairie pour définir cette concertation. Il faut réfléchir à comment va être prise la décision (aller vers un référendum d'initiative locale par exemple ?). Il souligne que la concertation doit se faire avec les riverains, les habitants du Plateau, mais aussi le reste de la ville. Il faut trouver la bonne formule. Il faut s'écouter et tenir compte des opinions de chacun. Le projet est un projet de la ville, il pense que la métropole ne va pas beaucoup s'en mêler.

Un débat suit le tour de table :

Actuellement il y a une gouvernance de fait qui comprend des membres de chaque structure participante : CdQ et associations (Cyrille : quid de la représentation des citoyens du collectif )

Des problèmes restent posés : il faut établir des règles de gouvernance.

Les référents échangent avec la ville, ils ne décident pas à la place du CdQ c'est pourquoi ils demandent quitus pour leur travail au CdQ et demandent un mandat clair

La discussion qui précède repose le problème du rôle des associations à l'intérieur du CdQ qu'il faudra mettre au clair.

Quitus est donné aux représentants du CdQ à l'unanimité

Le CdQ propose de faire une lettre de soutien à la demande de rendez-vous du collectif (N.B. ce point est caduque puisque le contact est établi, la réunion avec la maire aura lieu le 20 février).

**Point 2** : Point sur les actions du Collectif couverture RER  
La 2 eme réunion du collectif RERa eu lieu le 1 février 2017

Une campagne de signature de la pétition RER a permis de recueillir à ce jour près de 700 signatures. Ce travail va se poursuivre... Le collectif a rendez-vous le Mercredi 1er mars avec M. Stéphane Beaudet, Vice-Président Transports du Conseil Régional et demandera une étude de faisabilité de ce projet.

**Point 3** : La concertation sur le Budget :

Les dates données le 5 janvier et qui sont dans le compte rendu sont modifiées suite à un report du conseil municipal sur le Rapport d'Orientation Budgétaire qui est désormais le 21 février (au lieu du 2).

Les réunions avec l'ensemble des conseils de quartier sont désormais :

- \* Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire aux C de Q : **mercredi 22 février** (19 h ou 20 h 30 à préciser)
- \* Présentation du budget 2017 aux C de Q : **lundi 20 mars** (19 h ou 20 h 30 à préciser)
- \* Conseil municipal de vote du budget : **30 mars** (inchangé)

**Point 4** : propreté des rues du plateau : redemander de mettre une poubelle publiques auprès du RER nord à gauche en sortant (côté ouest).

En fait, il existe en ce moment un problème de gouvernance dans le service (manque de personnel).

Se renseigner sur la date de renouvellement du ramassage des ordures ménagères : le contrat Véolia doit être rediscuté en 2017 ; contact et suivi du prestataire : courrier sur la propreté des rues avec des illustrations ?

**Point 5** : fête du quartier : compte tenu des élections et des ponts, on peut prévoir soit le 20 mai soit le 1er juillet

Proposition : groupe de Rock de Corinne Ailleret

Reposer la question de la fête inter-quartier « musette » avec les autres conseils de quartier

**Point 6** : proposition d'une réunion publique pour le CdQ le 20 avril après les vacances de Pâques.

Les points divers sont reportés au prochain conseil

**Prochaine réunion CdQ le 2 mars :**

- \* organisation de la prochaine réunion publique
- \* Jean Baptiste aimerait parler de l'association « la friche enchantée
- \* L'avenue Pasteur (futurs constructions et état de la rue) Rosa et Jean-Pierre préparent un dossier.
- \* Installation de "boîtes à livres"
- \* Problème de nuisance sonore Le lieutade (Mr Pic) dossier documenté